

# CAP Coiffure

Un diplôme de niveau V, validé par l'Education Nationale.

Le titulaire du CAP Coiffure est compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de de mise en forme et de coiffage de la chevelure.

Il exerce également des activités commerciales de prestation de services et de produits.

## Préparation en 2 ans

**En contrat d'apprentissage** : alternance 3 semaines en entreprise- 1 semaine e

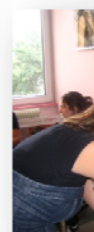
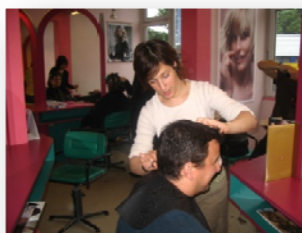
A raison de 10 semaines de cours la première année, et 11 semaines la 2<sup>ème</sup> année ( la 11<sup>ème</sup> correspond à la semaine de révision.

**Conditions d'admission** : Etre âgé de 16 ans à 25 ans.

Possibilité de projet individuel de formation dans le cadre du CIF, DIF, VAE...

### Qualités requises

- Minutie,
- Présentation et apparence soignée,
- Bonne résistance physique et aucune affection pulmonaire ou dermatologique,
- Dextérité,
- Amabilité, disponibilité,
- Habilité et rigueur,
- Sens du contact et de l'écoute,
- Patience,
- Sens de l'observation,
- Respect et persévérance,
- Volonté.



### Définition du métier

Le coiffeur est une personne diplômée et expérimentée qui détermine et effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique.

Il conseille et aide au choix de coiffures, coupes, techniques et coiffe en tenant compte du mode, de la morphologie et du goût du client dans un but d'améliorer, de modifier, de transformer, d'apporter une touche personnelle mettant en valeur la cliente. Il intervient dans l'accueil des clients et le conseil au niveau des produits (accessoires de coiffure, produits de traitement capillaire, produits de beauté...).